

Lettre aux parents,

L'état d'urgence et les mesures sanitaires (fermeture des écoles, confinement...) prises par le gouvernement ont eu de nombreuses conséquences pour vous, comme pour Elan.

Dès le 16 mars, l'association ELAN en collaboration avec la municipalité n'a cessé de se mobiliser pour accueillir les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise.

Depuis le 11 mai, avec la réouverture progressive des écoles, subordonnée aux possibilités des collectivités et des contraintes des protocoles, la Municipalité, les écoles, et l'association Elan (services périscolaires) ont dû établir des priorités conduisant à une organisation ne permettant pas l'accueil habituel.

Il a donc été décidé conjointement que le protocole scolaire prévaudrait sur le protocole ACM durant les temps périscolaires afin d'être cohérent et prudent s'agissant des mêmes enfants accueillis sur les mêmes lieux tout au long de la journée :

- ➔ Un personnel (ELAN ou Mairie) mis à disposition par classe ouverte dans les 3 écoles publiques de Labruguière
- ➔ Le maintien des temps d'accueil du midi et du soir, dont les créneaux horaires sont les plus larges (2h) et les plus sollicités habituellement afin de permettre à la majorité des parents de pouvoir s'organiser
- ➔ L'impossibilité de maintenir l'accueil du matin, suite aux nombreuses contraintes logistiques, humaines et matérielles.

La situation a été plusieurs fois réévaluée, des pistes de travail ont été proposées mais n'ont pas pu aboutir à des solutions efficaces et pérennes.

Depuis le 3 juin, le centre de loisirs a partiellement ouvert pour les mercredis jusqu'au 3 juillet. La sécurité sanitaire étant prioritaire, la capacité d'accueil est réduite. Vous pouvez retrouver toutes les conditions d'accueil depuis le portail famille : <https://labruguiere.portail-familles.net/>

A partir du 6 juillet, il y aura un accueil de loisirs pour les enfants de la MS jusqu'au CM2. Le protocole sanitaire ne nous permet pas de pouvoir accueillir les TPS/PS dans de bonnes conditions.

Les informations du séjour d'été vous seront communiquées prochainement sur le portail famille. A ce jour, nous ne pouvons vous donner plus de détails sur l'organisation, cette dernière étant susceptible d'être modifiée en fonction de l'évolution de la situation (annonces gouvernementales fin juin).

Le contexte actuel est inédit. Elan ne cesse de s'adapter. Les choix de l'association doivent répondre au collectif, tout en préservant la pérennité du service. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour répondre au mieux aux besoins des familles.

Bien cordialement.
Le bureau de l'association